Ville de Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

COMMUNIQUÉ *Pour publication immédiate*

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

Saint-Basile-le-Grand, le 2 mai 2023 – Lors de la séance publique du 1er mai dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé son rapport financier consolidé au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de la firme MPA, CPA, S.E.N.C.R.L.

Selon la firme, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Un rapport financier rassurant

À cette occasion, le conseil municipal a annoncé un surplus de 2 528 785 $. Celui-ci a été possible en grande partie en raison de revenus supplémentaires non prévus au budget 2022 ainsi qu'au contrôle serré des dépenses de fonctionnement. De plus, l'endettement total consolidé de la Ville a diminué de 1,91 M$, pour atteindre 56,81 M$ en 2022, comparativement à 58,72 M$ en 2021.

Des revenus supplémentaires inattendus

En 2022, la Ville a obtenu des revenus additionnels de 2 098 184 $, soit une augmentation de 7,1 % de ce qui était prévu au budget de l'année. Cet écart positif s'explique principalement en raison de :

- Droits de mutation supplémentaires : + 750 000 $
- Taxation grâce à la réalisation de nouveaux projets immobiliers : + 375 000 $
- Redevances additionnelles du gouvernement du Québec relatives aux matières résiduelles et au recyclage : + 211 000 $
- Revenus d'intérêts supplémentaires : + 190 000 $
- Vente d'un terrain appartenant à la Ville à un promoteur : + 165 000 $

Des dépenses réduites

La Ville a pu réaliser des économies de dépenses et de conciliation à des fins fiscales de 430 601 $, soit une diminution de 1,5 % selon ce qui était prévu au budget 2022, et ce, malgré un environnement inflationniste et une quote-part additionnelle substantielle non prévue provenant de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Sainte-Laurent (RIPRSL). Voici les principaux écarts par rapport au budget :

- Quote-part supplémentaire de la RIPRSL : + 279 495 $
- Augmentation de coût des diverses assurances (biens, responsabilités, etc.) : + 63 829 $
- Nouveau contrat pour la collecte, le transport et la disposition des ordures ménagères : - 150 000 $

Mairie • 204, rue Principale J3N 1M1
450 461-8000 | communications@villesblg.ca
villesblg.ca

- Diminution des frais de déneigement en raison des faibles précipitations : - 40 500 $
- Salaire et avantages sociaux : - 98 000 $
- Économies réalisées au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en raison des derniers soubresauts de la COVID-19 (annulation d'activités, modification de l'offre de services) : - 250 000 $
- Attention particulière portée par les différents services municipaux sur les dépenses en raison du contexte financier difficile : - 250 000 $

Un endettement en baisse

L'endettement total net de la Ville totalise dorénavant 56,81 M$, **représentant une diminution de 1,9 M$ par rapport à 2021**. De ce montant, la dette se répartit ainsi :

	Dette 2022	Dette 2021
Ville *incluant les dettes appartenant aux riverains*	48,54 M$	51,7 M$
Organismes contrôlés *Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR), Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR), Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand (RIAEU), Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent (RIPRSL)*	5,28 M$	4,81 M$
Autres organismes *Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), transport en commun (exo, ARTM)*	2,99 M$	2,21 M$
TOTAL	**56,81 M$**	**58,72 M$**

Rappelons que l'endettement provient principalement du financement des travaux mis en œuvre pour moderniser et assurer la pérennité des infrastructures. Plusieurs de ces travaux ont bénéficié de versements de subventions au cours de l'année 2022, ce qui a eu pour effet de limiter l'accroissement de la dette.

Faits saillants

En 2022, la situation financière de Saint-Basile-le-Grand s'est améliorée en raison de la diminution de la dette et des revenus supplémentaires non prévus, entre autres. Cependant, le contexte économique des prochaines années confrontera de nouveau la Ville à des défis financiers importants notamment la hausse des taux d'intérêt, la pénurie de main-d'œuvre et le ralentissement du marché immobilier. La Ville de Saint-Basile-le-Grand demeure prudente et s'assurera de limiter les dépenses. Notons que le solde de l'excédent non affecté au 31 décembre 2022 est maintenant de 5 810 691 $. Ces fonds serviront à répondre aux imprévus des prochaines années.

Pour en savoir davantage sur les états financiers 2022, consultez le sommaire de l'information financière consolidée ainsi que la présentation disponible au villesblg.ca/rapportfinancier.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service des finances au 450 461-8000, poste 8200 ou par courriel à finances@villesblg.ca.

Source : Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca